

Impôt sur le revenu

● (1620)

Avec l'étalement sur les années ultérieures—la nouvelle méthode—l'argent va au gouvernement, aux bureaucrates pour qu'ils le placent, par exemple dans Maislin ou Dome. Il sera placé non pas dans des projets de création d'emplois productifs, mais probablement dans des programmes destinés uniquement à occuper les gens.

Voilà un excellent exemple de ce qui distingue le parti conservateur des partis libéral et NPD. Nous nous sommes opposés énergiquement à la disparition des rentes à versements invariables. Nous estimons que l'argent sera plus productif pour l'économie s'il est laissé dans le secteur privé. Les deux autres partis veulent que cet argent reste au gouvernement, afin que les décisionnaires d'Ottawa aient la haute main dessus. Cela donnera une économie moins productive et plus de chômeurs.

Voilà pourquoi nous sommes contre l'étalement sur les années ultérieures. Les contribuables qui optent aujourd'hui pour l'étalement sur les années ultérieures doivent payer tout de suite l'impôt au taux personnel maximum, en espérant pouvoir en récupérer une partie, si dans les années suivantes leur taux d'imposition est inférieur au taux maximum. Quels sont les bénéficiaires probables de ce système? Ceux qui gagnent le plus? Probablement, parce qu'ils n'ont rien à perdre; dans un sens comme dans l'autre, ils sont imposés au taux maximum.

Mais ceux qui ont des revenus inférieurs, eux ils sont placés devant un choix très difficile. S'ils optent pour l'étalement sur les années ultérieures, il faut qu'ils payent immédiatement les impôts au taux maximum en espérant pouvoir les récupérer au cours des années ultérieures s'ils paient moins d'impôt. Mais si ces prévisions ne se réalisent pas, ils auront payé à l'État plus d'impôt qu'ils n'auraient dû. Avec l'étalement sur les années ultérieures, il faut survivre pour pouvoir en profiter. Dans le cas de la rente à versements invariables, la femme et les enfants survivants ont droit à cet argent. Mais dans celui de l'étalement sur les années ultérieures, l'accord expire au décès du contribuable.

Donc si c'est pile le gouvernement gagne, et si c'est face le contribuable perd mais pas le contribuable riche. Car les libéraux semblent plus pressés de s'occuper de celui-là que du grand nombre de petits hommes d'affaires et d'agriculteurs qui comptent pour beaucoup dans cette catégorie nombreuse des Canadiens à revenus moyens qui ont tant contribué à donner au pays sa force et sa stabilité au cours des ans, mais qui se voient sévèrement pénalisés par ce budget et par ce projet de loi.

Permettez-moi de signaler deux autres éléments du bill qui vont directement à l'encontre des intérêts du pays.

[Français]

La semaine dernière, le gouvernement nous a présenté ses propositions sur la réforme des pensions. Le message du rapport est clair: les Canadiens ne sont pas préparés adéquatement à leur retraite et, en plus, dans son projet de loi, le gouvernement décourage les Canadiens d'épargner dans des REER ou d'autres régimes. A qui cela fait-il le plus mal? Pas à la personne à l'aise qui peut trouver divers moyens de réduire son revenu imposable. Seront le plus touchés ceux dont les revenus sont bas, ceux qui n'ont probablement pas de bons régimes de pension et ceux qui ont le plus besoin de cette

déductibilité d'intérêt. Pour plusieurs de ces gens, un prêt contracté à la fin de février pour contribuer à un REER est une forme d'épargne forcée. Ils auront à travailler fort pour payer le prêt dans les mois qui suivent. S'il y a un abus chez ceux qui sont dans la haute échelle de revenu, il faut arrêter cet abus, mais pas quand il nous faut agir en fonction de décourager l'épargne pour la retraite.

[Traduction]

La mobilité a toujours été un important aspect de la vie professionnelle des Canadiens. Des sociétés nationales ont traditionnellement muté les membres de leur personnel d'une région à l'autre du pays, afin de leur permettre d'enrichir leur expérience et de connaître divers coins du Canada. Là encore, le bill fiscal est une mesure rétrograde, car il impose les revenus découlant des prêts à intérêt modique élevé qui sont consentis pour aider à absorber les frais de telles mutations. Le gouvernement a dit que c'était là une échappatoire dont profitent les riches et, pourtant, sociétés après sociétés ont montré que ces prêts s'adressent davantage aux cadres inférieurs et intermédiaires qu'aux cadres supérieurs. Ce ne peut être une échappatoire pour les riches, car les prêts ne peuvent, en vertu du règlement actuel, excéder \$50,000.

Cela montre encore une fois à quel point les Canadiens à revenu moyen sont harcelés par le gouvernement fédéral. En comité plénier et au cours des allocutions qui suivront, j'espère que les députés d'en face et le ministre nous diront ce qu'ils ont contre les Canadiens à revenu moyen.

Nous nous opposons à ce que l'on limite l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers en fonction du programme des 6 et 5 p. 100, car cela ne représenterait rien de moins qu'une hausse d'impôt dissimulée. Si le gouvernement veut hausser les impôts, qu'il les hausse. Mais procéder comme il le fait sans débat et à la suite d'un fort battage publicitaire pour faire accepter son programme des 6 et 5 p. 100, c'est de la fraude pure et simple.

Ce n'est pas le moment de hausser les impôts. La situation économique continue de se détériorer. On devrait encourager les Canadiens à dépenser. En haussant les impôts pour satisfaire sa faim sans cesse croissante, le gouvernement obtient l'effet contraire à celui qu'il recherche.

Si le gouvernement s'inquiète tellement de l'ampleur du déficit, qu'il réduise ses dépenses. Qu'il réduise de 50 p. 100 la note de frais des ministres qui se déplacent. Qu'il immobilise au sol ses petits Jetstar. Qu'il freine la croissance des ministères et montre qu'il est sérieux. Qu'il effectue des coupes sombres là où un homme d'affaires sérieux les effectuerait, c'est-à-dire au niveau de ses frais généraux et de ses frais d'administration. Il ne nous a pas encore expliqué pourquoi les frais généraux de ses 12 plus gros ministères vont augmenter de 17.1 p. 100. Ce ne sont pas là mes chiffres, mais ceux que le gouvernement nous fournit dans son dernier budget. Je dis au gouvernement de ne pas hausser l'impôt sur le revenu des particuliers; qu'il réduise plutôt ses dépenses et qu'il nous fiche la paix.

Je l'ai dit, le gouvernement a apporté de nombreux changements aux premières propositions concernant l'assurance-vie et les rentes. Il a modifié considérablement les règles du jeu. L'annulation d'une police d'assurance en raison de difficultés financières entraîne de graves conséquences fiscales. L'impôt